

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015

Le 23 mars deux mil quinze à 19 h 00, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : STIENNE, VARIN, RASSET, LEVIGNEUX, CASTOT, LEGRAS, LESEIGNEUR, VAUCLIN.

MM. LEBLANC, GONDARD, DANET, MODARD, DUFLO, FLAGUAIS, LECONTE, PECKRE, ADAM.DUFLO

Étaient absent(e)s : Mmes : PERRIAU (pouvoir à Philippe VINCENT) M LECONTE

Secrétaire de Séance : Caroline RASSET

### PANNEAUX PUBLICITAIRE

Monsieur le Maire présente la proposition de la Sté ANP SAS pour apposer de la publicité sur le bâtiment rue de Caux, avec un rapport de 100 € par an. Compte tenu du faible montant et considérant qu'il y a suffisamment de publicité sur la commune, le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.

### SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE

Le conseil municipal attribue une subvention de 100 € à la Fondation du patrimoine pour 2015, cette somme sera inscrite au budget.

### PROJETS INVESTISSEMENTS 2015

Le conseil municipal décide de demander des devis pour la réfection du mur en briques du presbytère, rue Jeanne la Lorraine.

Le bassin de rétention situé derrière les immeubles, le conseil décide d'étudier l'éventualité de poser une clôture.

Le remplacement d'extincteurs sera également à prévoir au budget.

Devis de réparation de l'ancienne tondeuse 5 243 € : M Peckre évoque l'intérêt de la faire réparer pour en avoir deux, afin de pouvoir tondre les espaces verts qui augmentent.

### FISCALISATION DE LA PARTICIPATION DU SYNDICAT DE BASSINS VERSANTS SAANE VIENNE ET SCIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fiscaliser la participation du syndicat des bassins versants Sâane Vienne et Scie pour un montant de 6 776, 56€

### BILAN SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

M. Gondard présente le bilan :

M. Levacher a prévu un atelier de jeux collectifs

Mme Antoine réalise une animation bibliothèque

Mme Vauclin anime les activités pour les Petits. 4 à 6 enfants fréquentent le mardi et jeudi

La garderie compte environ 40 enfants.

#### REMBOURSEMENT DES FRAIS RELATIFS AU RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil municipal autorise le remboursement des frais pour l'animateur sportif directement auprès du club de tennis, soit un montant de 326. 81 € pour la première période de septembre à décembre et 623. 91 € pour la période de janvier à juin.

#### COMMUNICATION

Rédaction du n° 3 du magazine Bosc le Hard Mag est en préparation. Les associations qui souhaitent communiquer sur les manifestations passées ou à venir doivent transmettre leurs articles dans les meilleurs délais.

#### EXPOSITIONS

Monsieur le Maire avise le conseil qu'une exposition sur les oiseaux se tiendra salle des loisirs pendant les vacances de la Toussaint. Le vin d'honneur, la publicité seront à la charge de la municipalité.

#### CASERNE DES SAPEURS POMPIERS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Bertrand, Conseiller général concernant la réhabilitation de la caserne des Pompiers, le projet a été abandonné car l'architecte a résilié le contrat pour raison de santé. La consolidation du programme de travaux de réhabilitation pour Bosc le Hard est envisagée.

#### QUESTIONS DIVERSES

Le programme feu artifice présenté par Michel Leblanc thème light show.

Monsieur le Maire suggère de faire une formation à l'utilisation des extincteurs pour les personnes responsables des locaux.

Pascale Varin : choix des illuminations pour Noël le 21 avril 2015 à 14 h 00.

Fleurissement : réunion lundi 30 à 18 h30 en mairie

Prochaine réunion le 13 avril 2015 à 19 h 00.